



Fisheries Funding
Mechanism
Trust Fund



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Investir dans les populations rurales



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

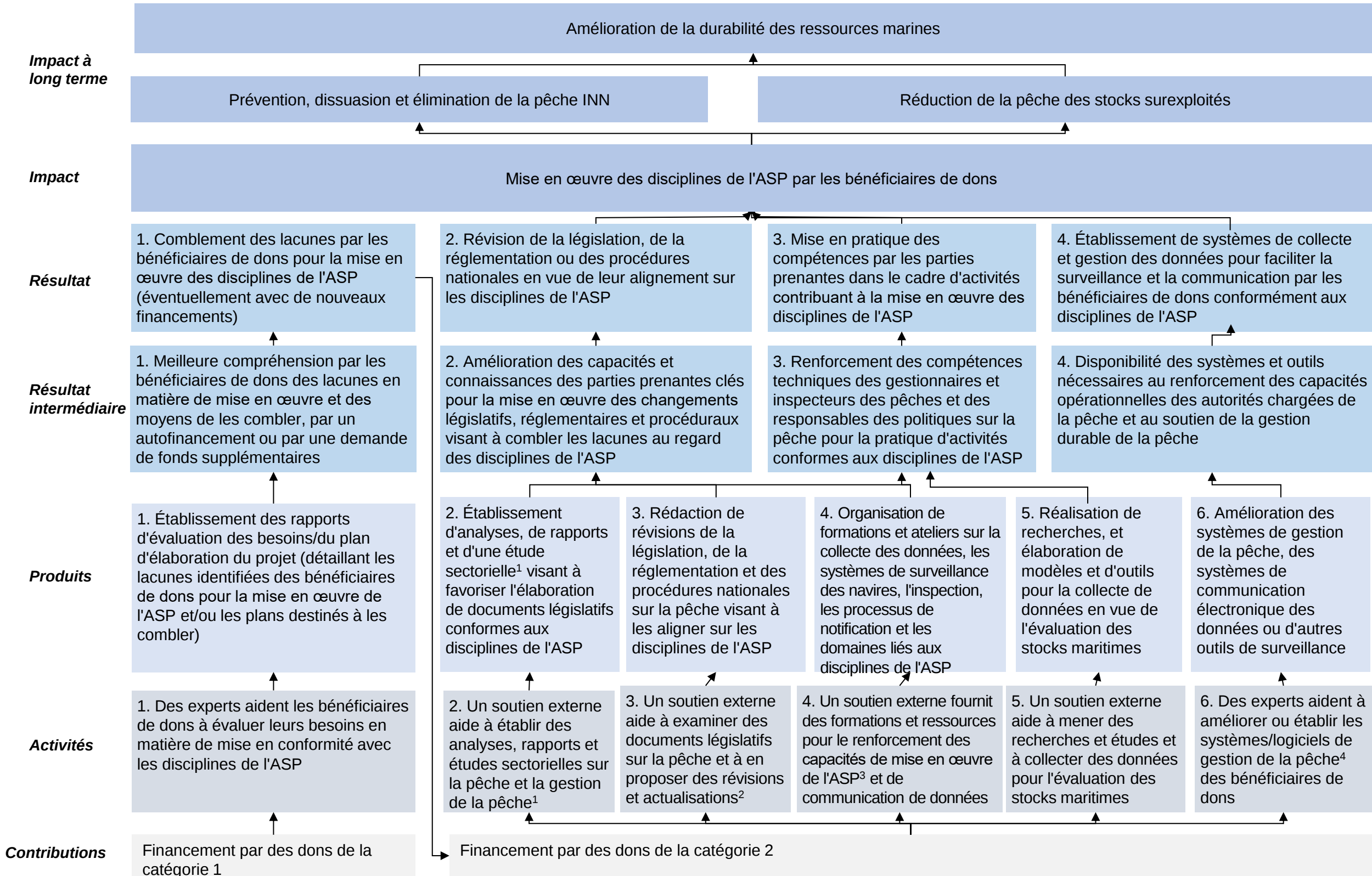
Théorie du changement pour le système de SEA du Fonds sur la pêche

Janvier 2025

Table des matières

1. Théorie du changement pour le Fonds sur la pêche
2. Description de la théorie du changement concernant les dons de la catégorie 1
3. Description de la théorie du changement concernant les dons de la catégorie 2
4. Principales hypothèses utilisées pour la théorie du changement
5. Annexe
 - Définition des dons de la catégorie 1 et de la catégorie 2
 - Définition de cinq types de projets de la catégorie 2

1. Théorie du changement pour le Fonds sur la pêche



(1) Ces types de projets seront axés sur l'élaboration de plans, d'évaluations et d'études sectoriels nationaux liés à la pêche et à la gestion de la pêche, à la pêche INN et à d'autres règles de l'ASP.

(2) Ces dons ont pour principal objectif de faire en sorte que les cadres juridiques et institutionnels régissant la pêche soient à jour, efficaces et tiennent compte des prescriptions de l'ASP.

(3) Ces projets présentent une forte composante en matière de développement des capacités dans des domaines tels que les notifications et l'utilisation des systèmes de collecte des données, des systèmes de suivi des navires, les inspections, etc.

(4) Ce type de dons pour la réalisation de projets serait axé sur la fourniture aux gouvernements de moyens d'établir ou d'améliorer les systèmes contribuant à une gestion de la pêche plus efficace et plus durable, selon qu'il serait nécessaire pour la mise en œuvre des disciplines de l'ASP.

2. Description de la théorie du changement concernant les dons de la catégorie 1

Élément	Explication
Contributions	Le Fonds sur la pêche fournit un financement pouvant aller jusqu'à 50 000 USD par don...
Activités	... qui aidera les bénéficiaires de dons à procéder à une évaluation des besoins, par exemple en recrutant des experts pour les aider à évaluer leur niveau de conformité avec les disciplines de l'ASP et à identifier les lacunes en matière de mise en œuvre ...
Produits	... qui donnera lieu à un rapport d'évaluation des besoins mettant en lumière les lacunes et les mesures permettant de les combler ...
Résultats intermédiaires	... qui fournira aux bénéficiaires de dons les connaissances (sur les lacunes et les étapes suivantes) nécessaires pour comprendre comment mettre en œuvre les disciplines de l'ASP... ... ainsi que les éléments nécessaires à la présentation de demandes de dons (au Fonds sur la pêche ou à d'autres mécanismes de financement) en vue de l'obtention d'un financement pour la mise en œuvre des étapes suivantes visant à combler les lacunes en matière de mise en œuvre...
Résultats	... ce qui permettra aux bénéficiaires de dons d'obtenir un financement (du Fonds sur la pêche ou d'autres bailleurs de fonds) ...
Impact	(Couvre les dons des catégories 1 et 2 – voir les dons de la catégorie 2)
Impact à long terme	(Couvre les dons des catégories 1 et 2 – voir les dons de la catégorie 2)

3. Description de la théorie du changement concernant les dons de la catégorie 2

Élément	Explication
Contributions	Le Fonds sur la pêche fournit un financement pouvant aller jusqu'à 300 000 USD par don
Activités	... qui financera un ensemble défini d'activités, y compris mais pas seulement i) une analyse, des rapports et des études sectorielles, ii) des actualisations des cadres législatifs et du soutien institutionnel, iii) un renforcement des capacités et une assistance technique, iv) la collecte de données, v) l'amélioration ou l'établissement de systèmes de gestion de la pêche...
Produits	... qui généreront des produits directs liés à ces catégories, comme des études sectorielles, des propositions d'actualisation de la législation nationale sur la pêche, la réalisation de recherches et l'élaboration de modèles pour la collecte de données, et des améliorations des systèmes de gestion de la pêche...
Résultats intermédiaires	... qui doteront les bénéficiaires de dons des outils, systèmes et capacités nécessaires à la révision de la législation, de la réglementation ou des procédures existantes, tout en renforçant l'aptitude des parties prenantes à mener des activités conformes aux disciplines de l'ASP...
Résultats	... ce qui aboutira i) à l'élaboration et à la révision d'une législation, d'une réglementation et de procédures nationales conformes aux disciplines de l'ASP, ii) à l'application par les parties prenantes de leurs compétences renforcées pour la mise en œuvre de ces cadres, et iii) à l'utilisation efficace d'outils et de systèmes pour la surveillance, la communication et la gestion des activités de pêche conformément aux disciplines de l'ASP...
Impact	... qui permettront aux bénéficiaires de dons de mettre pleinement en œuvre les disciplines de l'ASP...
Impact à long terme	... ce qui permettra au Fonds sur la pêche de contribuer à la réalisation de l'objectif de l'ASP: améliorer la durabilité des ressources marines en prévenant, contrecarrant et éliminant la pêche INN et en réduisant la pêche des stocks surexploités

4. Principales hypothèses utilisées pour la théorie du changement

Les principales hypothèses sous-tendant la théorie du changement pour le Fonds sur la pêche sont les suivantes:

- Le secrétariat du Fonds sur la pêche aura une capacité suffisante (personnel, ressources et systèmes) pour gérer les dons, surveiller les progrès et fournir en temps utile un soutien aux bénéficiaires de dons.
- Les bénéficiaires de dons utiliseront le financement du Fonds sur la pêche et géreront les projets de manière efficace pour faire en sorte que ceux qui mettront en œuvre ces projets fournissent un produit de grande qualité en temps utile.
- Les projets financés par le Fonds sur la pêche seront conformes non seulement aux disciplines de l'ASP mais aussi aux priorités régionales ou nationales, ce qui leur assurera le soutien politique et opérationnel des parties prenantes.
- Les bénéficiaires de dons seront disposés à mettre en œuvre les disciplines de l'ASP dès que la législation, la réglementation, les procédures, les compétences et les outils nécessaires seront établis.
- Les bénéficiaires de dons obtiendront un financement, des ressources ou un engagement institutionnel allant au-delà de la durée du projet afin de maintenir et d'exploiter les systèmes, politiques et compétences mis en place par le biais du Fonds sur la pêche.
- Des facteurs extérieurs imprévus comme des chocs climatiques, des pandémies ou des conflits géopolitiques ne perturberont pas notablement la mise en œuvre ou les résultats des projets.
- L'amélioration des politiques, des systèmes et des compétences contribuera directement à la réduction de la pêche INN et de la surpêche, favorisant une gestion durable des ressources marines.

5. Annexe

Définition des dons de la catégorie 1 et de la catégorie 2

- **Il existe deux catégories de financement par le Fonds sur la pêche:**
- **Catégorie I:** Financement d'un montant maximal de 50 000 dollars EU destiné à fournir un soutien rapide et moins coûteux pour la réalisation d'études et d'évaluations initiales de la conformité avec les disciplines énoncées dans l'Accord sur les subventions à la pêche (ASP). Cette catégorie de financement peut aussi être utilisée pour préparer une proposition en vue de l'obtention d'un soutien financier de la catégorie II.
- **Catégorie II:** Financement destiné à soutenir des interventions plus complexes relevant de programmes. Les projets de la catégorie II peuvent être intégrés dans des programmes existants plus vastes d'autres organisations de développement contribuant à la mise en œuvre de l'ASP ou être financés en tant que projets indépendants portant sur une discipline spécifique de cet accord. Ces projets, dont le montant maximal est de 300 000 dollars EU, sont fondés sur des évaluations préalables des besoins nationaux pour la mise en œuvre des dispositions de l'ASP et cherchent à combler les lacunes qui ont été identifiées.

Définition de cinq types de projets de la catégorie 2 (1/2)

- **Les catégories de projets énumérées sur la diapositive ne sont pas exhaustives; d'autres types de soutien qui n'ont pas encore été envisagés pourront être nécessaires.** Les demandeurs peuvent combiner différents types de soutien, de sorte qu'un projet spécifique puisse répondre à plusieurs aspects de la mise en œuvre de l'ASP.
- **Analyse, rapports et études sectorielles:** Ces types de projets seront axés sur l'élaboration de plans, d'évaluations et d'études sectoriels nationaux liés à la pêche et à la gestion de la pêche, à la pêche INN et à d'autres règles de l'ASP. Ils aideront les Membres de l'OMC à élaborer les politiques et plans au niveau national qui sont nécessaires à la mise en conformité avec l'ASP.
- **Renforcement des capacités et assistance technique:** Ces types de dons pour la réalisation de projets visent à renforcer les compétences et les capacités, au moyen de la formation et du perfectionnement, de ceux qui participent à la gestion directe de la pêche dans la mesure prescrite par l'ASP. Ces projets présentent une forte composante en matière de développement des capacités dans des domaines tels que les notifications et l'utilisation des systèmes de collecte des données, des systèmes de suivi des navires, les inspections, etc.
 - Ces initiatives devraient fournir des ressources en matière de formation et de soutien visant à assurer une formation efficace pour des activités identifiées comme prioritaires pour la mise en œuvre de l'ASP.

Définition de cinq types de projets de la catégorie 2 (2/2)

- **Actualisation des cadres législatifs et soutien institutionnel:** Cette catégorie de dons pour la réalisation de projets aiderait les Membres de l'OMC à réviser et à actualiser la législation et les documents législatifs essentiels conformément à l'ASP. Ces dons ont pour principal objectif de faire en sorte que les cadres juridiques et institutionnels régissant la pêche soient à jour, efficaces et tiennent compte des prescriptions de l'ASP.
- **Collecte de données:** Cette catégorie englobe les dons pour la réalisation de projets qui seront destinés aux activités de recherche et à la collecte de données en vue de l'évaluation des stocks maritimes et de la réalisation d'études, selon qu'il sera nécessaire pour la mise en œuvre des prescriptions de l'ASP. Ces évaluations sont essentielles pour comprendre l'état actuel des populations de poissons et pour permettre aux Membres de l'OMC de satisfaire de manière adéquate aux prescriptions spécifiques en matière de communication d'informations.
- **Amélioration ou établissement de systèmes de gestion de la pêche:** Les dons pour la réalisation de projets de ce type seraient axés sur la fourniture aux gouvernements de moyens d'établir ou d'améliorer les systèmes contribuant à une gestion de la pêche plus efficace et plus durable, selon qu'il serait nécessaire pour la mise en œuvre des disciplines de l'ASP.
 - Ces projets auraient pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles et l'efficacité des autorités chargées de la pêche. Ces types d'améliorations seraient essentiels pour maintenir une gestion efficace de la pêche et favoriser la conformité avec les règles de l'ASP.
 - Le secrétariat du Fonds sur la pêche et les principaux partenaires du Fonds peuvent soutenir les Membres de l'OMC qui ont besoin d'une assistance supplémentaire pour l'établissement de systèmes de gestion en facilitant la mobilisation de ressources et les efforts de renforcement des capacités.